



PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION

de l'Assemblée des délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 1er avril 2023 à l'Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

Ordre du jour :

1. Accueil et appel
2. Élection du scrutateur
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 23 avril 2022
5. Approbation du rapport annuel du président
6. Approbation des comptes annuels 2022 et du rapport des réviseurs ainsi que décharge au comité central
7. Lecture de la rétrospective annuelle de la commission technique
8. Approbation du budget 2023
9. Proposition de la KAS concernant l'adaptation des frais d'inscription minimaux pour les classes d'exposition 1 - 12
10. Fixation des cotisations et redevances de la FFH pour l'année 2024
11. Recours
12. Divers

Présents ZV :	Alfred Wittich Sojarit	Président
	Jürg Keller-Friskovec	Vice-président
	Manuela Schaffner	Caissière, représente Zürileu
	Catherine Meyer Körber	Caissière adjointe
	Stéphanie Feyfar	Secrétaire
	Wanda Dadò	Vice-secrétaire
	Theres Habegger	Secrétaire LOH

Anwesende Delegierte:

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Wendel Stoop
Ruedi Haas
Philippe Sunier

Katzenclub beider Basel, KCbB

Monika Haas
Sans 2ème délégué

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Marcel Hasler
Sans 2e ni 3e délégué

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Katja Veeravahu

Société Féline Genevoise, SFG

Joelle Monney
Sans 2ème délégué

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Anita Truttmann
Lisbeth Herger

Cat Club des Montagnes, CCM

Yves Allimann
Sans 2ème délégué

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Patricia Casagrande
Mireille Correvon

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Michael Friedauer
Sans 2e ni 3e délégué

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Sandra Achermann
Martin Wahl
Kerstin Wick

Società Felina Ticinese, SFT

Nelly Badea
Sans 2ème délégué

Cat Club Vaud, Valais + Fribourg, CCVV+F

Sandro Chiavuzzo
Antoine Neuhaus
Joao Monteiro

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Manuela Schaffner
Louise Hofstetter
Sans 3e délégué

Zuhörer: Hans Peter Lang
Cathy Ducommun

1. Accueil et appel

Le président Alfred Wittich Sojarit salue les délégués présents, les deux traductrices et le responsable de la technique. La déléguée du Tessin, Nelly Badea, arrive peu de temps après. Il remercie la KAS pour les boissons et l'apéritif et ouvre l'assemblée à 10h00.

Voix des délégués présents : **32** Majorité absolue : **17** majorité qualifiée : **22**

2. Election du scrutateur

Joëlle Monney est élue à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Trudy Oberholzer propose de ne pas entrer en matière sur le recours du CCVV&F, car il s'agit de la sanction pour une violation du règlement.

Le vote a lieu comme suit :
Oui : 16, abstentions 15, non 0

La motion de renvoi n'est donc pas adoptée.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 22 avril 2022

La parole n'est pas demandée et le procès-verbal de l'AD 2022 est approuvé à l'unanimité avec remerciements.

5. Approbation du rapport annuel du président

La parole n'est pas demandée et le rapport annuel du président est mis au vote comme suit :

Oui : 31, abstentions : 0, non : 1

Le rapport annuel du président est donc adopté.

6. Approbation des comptes annuels 2022 et du rapport des réviseurs, ainsi que décharge au comité central

Manuela Schaffner commente les comptes annuels.

La parole n'est pas demandée et les comptes annuels sont mis au vote comme suit :

Comptes annuels :

Oui : 32, non : 0, abstentions : 0

Rapport des réviseurs :

Oui : 32, non : 0, abstentions : 0

Décharge au comité directeur :

Oui : 32, non : 0, abstentions : 0

Alfred Wittich Soojarit remercie pour le travail accompli.

7. Lecture de la rétrospective annuelle de la CT

Le rapport annuel de la CT n'est pas lu.

Alfred Wittich Soojarit remercie pour le travail accompli.

8. Approbation du budget 2023

La parole n'est pas demandée et le budget 2022 est mis au vote comme suit :

Résultat du vote : Oui : 32 Abstentions : 0 Non : 0

Le budget est ainsi approuvé à l'unanimité.

Alfred Wittich Soojarit remercie la caissière Manuela Schaffner pour son travail.

9. Proposition du KAS concernant l'adaptation des frais d'inscription minimaux pour les classes d'exposition 1 - 12

Wendel Stoop explique la proposition. Diverses possibilités, comme des rabais, des bons, etc. font l'objet d'une discussion intensive. Alfred Wittich Soojarit fait remarquer que les décisions concernant le règlement des expositions doivent être prises par l'assemblée des présidents.

Le vote a lieu comme suit.

Oui: 12 Non : 16 abstentions : 4

La demande est donc rejetée.

10. Fixation des cotisations et des taxes à la FFH 2024

Les cotisations et les taxes, telles que proposées par le CC, sont soumises au vote comme suit.

Oui : 20 Non : 12 abstentions : 0

La fixation des taxes est ainsi adoptée.

11. Recours de la CCVV&F

Le président de la CCVV&F, Sandro Chiavuzzo, retire son recours.

12. Divers

Joëlle Monney demande à Manuela Schaffner d'envoyer les factures des juges plus tôt, ce à quoi Manuela Schaffner s'engage.

Wendel Stoop demande une discussion sur le thème de la protection des animaux.

Jürg Keller Friskovec parle de la situation lors de la dernière exposition du KECB. Les chats Sphinx n'étaient plus admis et le vétérinaire cantonal a déclaré qu'à l'avenir, les Devon Rex sans moustaches ou avec des moustaches atrophiées ne seraient pas admis aux expositions. Dans ce contexte, les éleveuses de Rex collectent des photos de Devon Rex avec des moustaches. L'objectif de la protection des animaux est d'abolir toute exposition - il ne faut donc pas offrir de terrain d'attaque. Il est important de rechercher une bonne collaboration avec les services vétérinaires.

L'important est d'avoir une ligne de conduite cohérente ! De manière générale, notre loi sur la protection des animaux est valable - c'est d'ailleurs pour cela que l'exposition mondiale ne peut plus être organisée en Suisse.

Alfred Wittich Sojarit fait savoir qu'il a reçu une demande du Kassensturz concernant les chats Sphinx, l'élevage en batterie, etc. Il prendra contact avec la journaliste concernée.

Trudy Oberholzer rapporte que les nouveaux éleveurs hésitent à exposer des chats en raison de la protection des animaux.

Alfred Wittich Sojarit demande de motiver les nouveaux éleveurs pour les expositions.

Kerstin Wick demande la feuille d'information pour les expositions.

Alfred Wittich Sojarit explique que cela est déjà en préparation. Sandra Achermann dit que cela a été commandé lors de la dernière assemblée des présidents. Wanda Dadò s'excuse pour le retard - la feuille d'information suivra en quatre langues, sera envoyée à tous les clubs et mise sur le site Internet de la FFH.

Catherine Meyer Körber remarque que le contrat de vente de la FFH avec le logo est utilisé par des non-membres de la FFH, ce qui peut conduire à des malentendus. Jürg Keller Friskovec explique que dans son club, le contrat de vente a été retiré du site internet pour cette raison et qu'il est mis à disposition des membres sur demande. Martin Wahl propose que le contrat d'achat ne soit disponible qu'avec un pedigree FFH. Alfred Wittich Sojarit se charge de la mise en fonction de cette proposition.

Wendel Stoop se renseigne sur la date de diffusion de l'émission Kassensturz sur la protection des animaux, l'élevage en batterie, etc. Alfred Wittich Sojarit indique que l'émission est prévue pour fin avril.

Les prochaines dates :

Assemblée des présidents : 18.11.2023 à l'hôtel Seelust Egnach

Assemblée des délégués : 13.4. 2024 à Berne

Alfred Wittich Sojarit remercie les traductrices et le responsable de la technique, le KAS pour les boissons de la séance et l'apéritif et clôt l'assemblée des délégués à 12h00.

Pour le protocole

Stephanie Feyfar, 16 avril 2023